

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 45

Artikel: La marge
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 4 novembre 1916 : La décadence de l'Académie — Vê on malado (Marc à Louis). — Sac à terre. — Nous ! — (Le Conteur des dames) Les domestiques femmes.

LA DÉCADENCE DE L'ACADÉMIE

Sous le titre : *L'Académie de Lausanne* à la fin du XVI^{me} siècle, M. William Heubi, docteur ès-lettres, vient de publier chez MM. F. Rouge & C^{ie} un ouvrage dont l'apparition sera saluée avec bonheur par tous ceux à qui n'est pas indifférent le passé de notre Université et du Pays de Vaud tout entier. Il y traite, non des débuts de l'institution fondée par les Bernois, du temps où, grâce aux Viret, aux Théodore de Bèze et autres maîtres illustres, elle brillait du plus vif éclat dans les pays de langue française, dont elle était alors l'unique haute école de théologie protestante. Son souci a été de jeter quelque lumière sur la période de décadence qui suivit et où l'Académie et le Collège faillirent sombrer. Quels étaient les professeurs, leur enseignement et leurs élèves en ces obscures années, c'est ce qu'il montre d'une façon singulièrement vivante, grâce à nombre de documents inédits. Les extraits reproduits plus bas donneront une idée de l'intérêt qu'offre ce bel ouvrage, orné de quelques portraits. V. F.

Les maîtres.

Le Collège de Lausanne avait à se plaindre de la nonchalance de son principal, Tobie Yolland, médecin et théologien originaire de la Rochelle, chargé d'enseigner le grec. Yolland avait été condamné à Genève pour une affaire de mœurs. Il s'était fixé à Lausanne en 1589 et, avant d'obtenir la charge de principal, cumulait les fonctions de régent du Collège et de ministre à Prilly et Renens. Une enquête sur son cas ayant été ouverte par le bailli, le régent Girard Mahuet libella un factum dont voici les passages les plus caractéristiques :

« ... M. Yolland, principal du dit Collège, a été et est encore la ruine totale de toute la jeunesse et cause de toutes les noises et débats qui ont été.

» Premièrement, il a été jusqu'à présent très nonchalant et paresseux à venir au Collège, car son ordinaire a été de s'absenter des classes et des leçons ; car, quand il vient au Collège, ce n'est que par manière d'acquies ; sa coutume est de se pourmener un quart d'heure et bien souvent une heure entière et plus... Nonobstant toutes remontrances, il a toujours suivi son train, car il n'a fait aucun devoir d'enseigner sa classe... Bref, s'il a connu de pouvoir gagner quelque argent avec la médecine, il s'est occupé là, laissant ses auditeurs sans maître... d'où est advenu que plusieurs se sont entièrement dégoûtés des lettres ; les autres s'en vont étudier ailleurs, criant à haute voix qu'il manque en tout et partout à son devoir ; par ce moyen donc le Collège est décrié, et dit-on partout que les enfants perdent le temps, et surtout en la classe du dit Yolland.

» Pour la fin je déclare qu'il n'a pas donné seulement scandale à tout un peuple pour le regard de la mauvaise conduite du Collège, mais aussi par les mauvais et lascifs propos

qu'il a mis en avant et surtout pour avoir tenu une femme en sa maison avant qu'elle soit répudiée, et après ; voire il l'a tenue un an entier et jusques au jour qu'il partit d'ici pour Berne avec proteste de la justifier contre l'ordonnance faite par la Seigneurie de Genève, et à laquelle il a fait donner la Cène contre l'avis donné par les Seigneurs ministres, exposant en ce tous les gens de lettres en risée et principalement soi-même, car cette femme qu'il a ainsi chérie, caressée et défendue contre tous allants et venants, a remémoré à plusieurs l'emprisonnement du dit Yolland à Genève pour l'accusation faite contre lui de s'avoir approché de trop près d'une certaine chambrière. D'ici donc, et de ce que à tous propos il sortait de sa classe, se retirant en sa maison, les autres régents enseignants en ont pris occasion de dire qu'il allait comme médecin visiter la dame Piémante.

» Voilà ce que je puis dire en conscience, suppliant très affectueusement l'Excellence de nos souverains Seigneurs de remédier tellement à un si grand désordre que notre Dieu en soit glorifié et que leur République en reçoive profit.»

G. MAHUET.

L'âpreté de ce réquisitoire s'expliquera quand on saura que Gérard Mahuet voyait en Yolland un de ses pires ennemis. Il en avait un bon nombre, maître Mahuet. C'était un Lorrain, élève des Jésuites, extrêmement irascible. Ayant soulevé à son tour la réprobation de ses collègues, à cause de ses intrigues et de ses querelles perpétuelles, voici le portrait qui est fait de lui dans les diverses enquêtes ouvertes à son sujet :

1594 — « C'est un personnage superbe, querelleux, imposteur, calomniateur, et insupportable en une compagnie, ne cessant d'émouvoir noises et débats et d'en susciter entre les autres... »

« Homme reconnu de peu de honte et de charité, et convaincu de beaucoup d'ignorance, sédition, simonie et corruption. » (Lettre de la Classe de Lausanne à LL. EE.)

1624 — « ... Il ne cesse de courir et trotter çà et là par tous les coins tant du pays que de votre ville de Berne, et se fourre parmi toute sorte de compagnie, aussi partout où il se rencontre ne cesse de jeter ses brocards et semer ses médisances et calomnies encontre cette Ecole et ceux qui servent en icelle, sans même épargner les prêches et actions de Messieurs nos pasteurs... »

En 1615, LL. EE., qui jusqu'alors ne s'étaient pas émues outre mesure de la triste condition de l'Académie, jugèrent bon d'avoir sur elle l'avis du Conseil de Lausanne. Ce corps s'exprime comme suit :

« ... Les recommandations et présents ont eu plus de force et créance pour promouvoir les régents et professeurs que non pas leur mérite et savoir. De là vient l'ignorance qui est en la plupart, source et racine de tous maux... » De là viennent aussi « le mépris des écoliers à l'endroit de leur maîtres, la trop grande indulgence des maîtres à l'endroit des écoliers. Et sans vouloir faire le procès à personne en particulier on parlera généralement, et dira-t-on que la plupart des régents qui sont aujourd'hui ne sont pas capables de faire leurs classes ; qu'ainsi

ne soit, qu'on les examine et on verra la vérité : qu'ils sont trop jeunes et par conséquent point respectés, qu'ils ne tiennent point la bride roide aux écoliers et jeunesse et n'ont point l'inspection sur leurs mœurs ; qu'ils ne prennent point la peine et le labeur de Mons^r Corderius (Mathurin Cordier) et ses contemporains pour dresser la jeunesse ; qu'ils sont adonnés à plusieurs imperfections, notamment au vin, à l'orgueil et autres semblables vanités... »

Les écoliers.

Sur les écoliers, le jugement du Conseil de Lausanne est le suivant :

« Il y a parmi eux tant de débauche que c'est chose déplorable, tant d'ignorance qu'on ne la vit jamais plus grande. Pourquoi ? Parce que leurs maîtres n'en savent pas davantage, ne leur montrent plus bel exemple en bonnes mœurs. Il n'y a que gloire en habits somptueux esquels ils emploient la meilleure part de leurs pensions, que fréquentations es tavernes et cabarets esquels ils sont coutumiers, au grand scandale de tout le monde, jeux non seulement d'exercice (comme de paume et de boule) mais de cartes et dés ; ribleries de nuit avec violons et autres instruments, esquelles ils passent des nuits entières avec danses et autres insolences et publiques et secrètes ; mariages et amourettes traités clandestinement pendant qu'ils sont sous la verge, trois, quatre, cinq ans avant qu'être établis en charge. De là leur ignorance, de là les mauvais exemples, de là vient qu'ils se rendent contemptibles aux plus vils et abjects d'entre le menu peuple, et les moindres écoliers qui à peine savent décliner et conjurer se font appeler Monsieur et foulent aux pieds ce nom tant vénérable, au lieu que jadis à peine appelait-on leurs maîtres : Maître, et la chose est tombée en telle chute que si aujourd'hui venait un Jésuite ou quelqu'un d'un autre ordre qui eût fait son cours en philosophie, qui voulût entrer en dispute, on les verrait demeurer à gueule bée avec leur confusion et au déshonneur de toute l'Eglise... »

Plus loin, le Conseil de Lausanne revient sur le chapitre des vêtements, qui lui tient particulièrement à cœur :

« Qu'on reconnaisse tous les pensionnaires de Leurs Excellences tant en leurs habits simples et modestes que au reste de leurs mœurs. Et au lieu de tant de velours, de soie, de rubans de soie, et sur souliers, et jarretières, et dessus et dessous de leurs chausses, de tant de fraises gaudronnées, de manchettes volantes, on ne voie que simplicité, candeur, humilité, modestie et belles mœurs. »

La marge. — Les pharmaciens sont gens d'esprit. On ne prête qu'aux riches.

Un quindam, racontait un journal parisien, entre dans une pharmacie et demande une drogue dont le coût est de 2 fr 10. Il la paie, l'emporte et s'esquive promptement.

Quand le pharmacien voulut mettre l'argent dans sa caisse, il s'aperçut qu'on l'a payé en monnaie de singe. Les dix centimes étaient de

bon aloi; mais la pièce de deux francs était fausse. Il pousse une exclamation énergique.

« Patron, dit le commis, faut courir après ce filou ? »

Le patron s'avance sur le seuil de la porte, et, promenant un regard circulaire dans la rue :

— Inutile de vous déranger, vous ne le rattraperez pas; le gueux a disparu. « Et puis » ajoute-t-il entre ses dents, « je gagne encore un sou ».

VÈ ON MALÀDO

BERDEFIET était tot moindro, tot biévo, tot fliappi du quaque dzo. L'avai atrapà la pèrece, onna crèva que pouève pas bailli lo tor. L'ètai prai pè lè piaute, pè lo mor, pè lè coussè, pè lo veintro, pè lè pormon, pè lo fèdzo, pè la coraille, pertot. On n'arai pas su dere onna pllièce que lai fasai pas mau. A la fin, l'a bo et bin faliu allà queri lo mādzo, cà on démocrave trau llièin de Jean-Louis que guière avouè dāi prèire et dāi bonne tesanne.

Lo mādzo l'arreve, l'accute bin adrā pertot et l'a de suite recogniu que Berdefiet l'avai onna maladi dau diabblio, que fa à pèri de mau. L'ètai lo corysa, que crāio, à bin on nom dinse : l'è pāo-l'itre on autre nom assebin, su pas tant su. Dein ti lè casse, lo mādzo lai a de :

— Berdefiet, vo z'ite bin malādo. (Berdefiet fasai dāi pllièint.) Su d'autrāi million que sant malādo quemet vo, on ein guière ion. (Berd rancotāve.) Mā, se vo fède bin adrāi cein que vo vu dere, repondo de voutra via. Seulameint, faut m'accutā à pecolon.

Berdefiet l'a tot promet, quemet vo pouāide peinsā. Et lo mādzo lai dit oncora :

— Berdefiet, vu allā mè mimo vè l'apotiquièro, que vo z'invoûie oquie. Vo foudrai ein preindre quatre tote lè demi-hāore et pas iena de moins, sein que vo z'ite bon po preindre on beliet po lo cemetiéro. Lè foudrai avalā, ma pas croussi dein lo mor. Vo m'ai bin oû : quatre tote lè demi-hāore.

Berdefiet djure qu'oi et lo mādzo s'ein va.

Cli l'apotiquièro fasai on bocon assebin lo marchand de dzenelhie et quand l'è que lo mādzo lai è arreve, l'ètai justameint ein ètat d'ein betā houit dein onna grōcha tièce à perte à n'on tsaland que l'avai. Lo mādzo lai dit dan de preparā po Berdefiet dāi pèlule, houit dein onna boîte, et de lè lai einvoûyè tot tsaud avouè lo mot de beliet que sè redesāi quemet lè faillāi preindre. Lo framacien sé met aprī rido et quand l'è que la z'u tot réduit, ie dit dinse à son valet :

— T'a dou paquieit vouā : cliia tièce de dzenelhie po Monsu Pāirodzo et cliia petita boîte de pèlule avouè lo mot de beliet à Berdefiet, que faut preindre justo quemet lo mādzo l'a de. Va rido !

Lo valet s'è dépatsi et qu'a-te fé ? Sè bo et bin trompā, tant lai a que Berdefiet l'a regu la tièce dāi houit dzenelhie et lo mot de beliet que sè desai :

— « Ne pas àobllia d'ein avalā quatre tote lè demi-hāore, sein lè croussi. »

Berdefiet, cein lai a fé on coup... que l'a èta guière.

MARC A LOUIS.

SAC A TERRE

Deux fidèles amis du *Conteur* viennent de donner l'essor à une modeste plaquette.

L'un l'a écrite; le second l'a éditée. Nous avons dit : « modeste » plaquette; c'est que dès l'abord elle se défend de toute prétention. Et, en effet, elle n'en a pas pour deux sous. Oh ! mais n'ayez peur, elle fera son chemin tout de même et saura trouver les portes qui s'ouvriront accueillantes à son premier appel.

Sac à terre est son titre; Georges Jaccottet, son auteur; John Marti, son éditeur. Elle a,

comme sous-titre : « Rimes d'occasion et croquis militaires ». Vous le voyez, c'est tout à fait sans façons.

Cette plaquette est dédiée au colonel-divisionnaire L.-H. Bornand, qui, en remerciant l'auteur de cet hommage, lui dit :

« Vos vers, parfois critiques, ronchonners, » ne sont jamais amers. Ils sont dans la bonne » mentalité du pioupiou intelligent, qui marche » toujours, mais se console des petits ennuis du » métier, en se réservant le plaisir d'avoir les » yeux ouverts et de voir le ridicule.

« Ils sont gais, entraînants, optimistes : ce » sont des qualités militaires. »

Et l'auteur, si sympathique, les présentant à « ses amis de l'armée », dit, à son tour :

« Vous savez que cette prose et que ces rimes » sont sans prétention aucune. Ecrits, pour la » plupart, sur une table de cantonnement, à la » leur hésitante d'un quinquet fumeux, ces » croquis rapides ne visent pas au grand art. » Ils ignorent même certaines règles élémén- » taires de prosodie. Les retoucher ? A quoi bon, » ils perdraient les seules qualités que j'ose leur » reconnaître et qui peuvent leur donner quelque » saveur : leur spontanéité et leur sincérité. »

Et, maintenant, goûtons-en, voulez-vous ? Si l'auteur et l'éditeur nous reprochent de reproduire, sans leur en avoir demandé l'autorisation, un des morceaux de ce recueil — ils ont bien trop d'esprit tous deux pour le faire — ma foi, nous leur répliquerons que lorsque nous voulons vanter à quelqu'un les mérites d'un bon vin, de ce vin qui « redemande », nous en débouchons un flacon. Et les personnes à qui ça « redemandera » n'auront qu'à s'adresser à M. John Marti, éditeur à Chailly sur Clarens. Avec vingt sous, elles seront satisfaites. C'est pas cher, dites, par le temps qui court ! Eh bien, voici :

Sous la tente.

Des gens ayant lit confortable,
Bon logis, bon feu, bonne table,
Parfois, par excentricité,
S'en vont par les beaux mois d'été,
Vivre trois jours en dilettante
Sous la tente.

Pour nous, soldats, c'est autre chose.
Que le couchant soit gris ou rose
Ou qu'il soit noyé de brouillard,
On nous dit : « Partez sans retard
» Pour passer une nuit charmante,
» Sous la tente. »

Et l'on va, sur les pâturages,
— Sergeant Mage, est-ce pas tu rages ? »
Planter dans l'humide gazon
Quatre piquets pour la maison
Où nous dormirons sur la menthe,
Sous la tente.

« Comme on fait son lit, on se couche »
On s'étend... une épaupe touche ;
L'autre ne touche rien du tout,
Car la tente abrite un gros trou
Et le terrain est très en pente,
Sous la tente.

Sous la tête, une grosse motte,
Sous les reins un rocher qui frotte,
Les pieds trempés par l'eau qui sourd
On attend le lever du jour :
Ce sont les plaisirs de l'attente,
Sous la tente.

On ne sait pas à quoi l'on rêve,
Mais on se répète sans trêve :
Quand donc en aurons-nous fini ?
Quand quitterons-nous ce doux nid ?
Car la joie est plutôt latente,
Sous la tente.

Et l'eau tout doucement ruisselle,
Vous mouillant jusque sous l'aisselle ;
Elle vous trempe jusqu'aux os,
Des cheveux jusqu'au bas du dos.
On se sent la peau dégoûtante,
Sous la tente.

Le jour vient... mais quelle surprise,
Pas un chat sur les pentes grises ;
Mais tout près, autour d'un gros feu,
La troupe, se chauffant un peu,
Attend l'heure de la détente,
Loin des tentes.

Qu'importe après tout l'infortune
De gémir dans la nuit sans lune
En ouvrant des yeux ébahis !
Et, s'il le faut, pour le pays
Nous dormirons l'âme contente,
Sous la tente.

NOUS !

Chantons notre aimable patrie !

La rime n'est pas riche et le style en est vieux. Mais les vers du doyen Curtat ont entre autres mérites, celui de bien exprimer le sentiment général des Vaudois.

C'est M. le pasteur Valotton qui écrivait ceci dans un article intitulé *la Patrie Vaudoise*, publié jadis dans le *Semeur Vaudois*, et après avoir cité quelques strophes de la vieille chanson du doyen Curtat :

Chantons notre aimable patrie,
Chantons cette terre chérie
Et son bonheur et son tableau de vie,
Chantons tous le canton de Vaud,
Si beau !

Sur ce point, les Vaudois sont tous d'accord. Leur pays, ils en sont fiers... et il y a de quoi. Continue M. Valotton, dont nous abrégons un peu les intéressantes remarques. Mais ce n'est pas le fait d'un chauvinisme qui fait tout voir en rose, — à preuve que, nous autres n'avons guère confiance en nous-mêmes, comme peuple. Il semble que nous ne soyons pas fiers d'être Vaudois : serait-ce qu'il n'y a pas de quoi ?

Toujours est-il que le sentiment national nous manque : tout au moins n'est-il guère formé. C'est que, pour en avoir un, il faudrait avoir le courage d'être soi. Nos voisins de Genève et de Neuchâtel ne s'en font certes pas faute.

Ecoutez les concitoyens de Rousseau... Il faut les entendre dire tout haut : « On n'est pas Genevois pour rien... On est de Genève ou on en est pas. » Et si les Neuchâtelois n'en disent pas autant, c'est qu'ils se bornent à le penser.

Pour nous quand nous disons de quelque chose : « C'est bien vaudois... », ce mot peut avoir plusieurs sens, exprimer le manque de volonté, un excès de réserve ou signifier autre chose, mais soyez bien sûrs que c'est tout juste le contraire d'un éloge.

Et voici qu'à mon tour je vais donner confirmation à ma règle, en disant : « la goguenardise... c'est bien vaudois. »

C'est que le fait est là : « Nous sommes essentiellement juteurs et dénigrants, bien moins de ce qui nous entoure que de nous-mêmes. » Celui qui a dit cela était pourtant un excellent Vaudois : c'est Juste Olivier.

« Juteurs et dénigrants », c'est bien ça, mais je préfère dire : « goguenards ». Ce seul mot dit tout. Un fait pourtant : nous aimons tant médire du « caractère vaudois » que nous nous délectons des « vaudoiseries » qui le mettent en scène, caricaturé. Cette littérature se vend beaucoup et chez les Vaudois surtout. Mais c'est à certaines conditions que nous aimons être blagués : « ça dépend », ça dépend comment et par qui. Il faut que ce soit collectif et surtout que ça vienne d'un des nôtres. Ah ! si c'était d'un Neuchâtelois ! Et d'un Genevois donc !... On leur ferait bien voir qui on est... Mais entre Vaudois, en famille...

Comment expliquer tant de support chez les Vaudois ?... Débonnairété ? — Je ne sais pas que vous dire... Nous savons être susceptible. Absence d'amour-propre ? — Pas tant que ça... Goguenardise !